EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 75

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre de la présentation du budget primitif 2016, voté à la majorité, la Ville de Clermont-Ferrand a clairement affiché sa volonté de garantir un service public de qualité pour tous, notamment en termes d'activités sportives. Le développement de l'attractivité, du dynamisme et de la qualité du vivre ensemble repose sur des actions de proximité mises en place par la municipalité afin de rendre les politiques publiques du quotidien plus efficaces et plus adaptées aux besoins des usagers. Le maillage du territoire permettrait d'offrir à la jeunesse clermontoise des possibilités de pratique sportive de proximité, à partir de plusieurs disciplines, dans le cadre de clubs structurés et disposant d'emplois d'éducateurs qualifiés. Le sport a souvent fonctionné, contrairement à d'autres thématiques, sur la base d'un bénévolat prédominant. La Ville de Clermont-Ferrand s'est engagée au profit d'actions en soutien d'éducateurs permanents au sein des clubs sportifs, ciblées football, futsal et basket-ball, présentant un projet sportif cohérent dans les quartiers prioritaires.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de soutenir l'action d'une association sportive qui s'implique sur le plan sportif mais aussi au-delà de ses disciplines (soutien scolaire, sorties familles…). Ces encadrements sportifs et extra-sportifs sont notamment assurés par un éducateur sportif qui est connu et reconnu par les licenciés mais aussi par les habitants du quartier d'origine du club. Le soutien à la pérennisation de cet emploi est un engagement fort de collectivité pour développer la formation continue des éducateurs et veiller à la bonne gestion des associations sportives en lien avec leur bureau directeur.

L'association sportive concernée est :

L'ouverture **10 000 €**

94 licenciés pour la saison 2016-2017, dont 3 équipes de Futsal. L'équipe 1 est inscrite au Championnat DH. L'école multisports qui accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans, fonctionne pendant toute la période scolaire. Pour un certain nombre d'entre eux, le club est comme une deuxième famille, lieu propice à l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Le club apparait comme un des acteurs essentiels de la vie de la cité. L'encadrement est assuré par l'emploi permanent d'un éducateur sportif, aidé par le CNDS.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Sports,

Christine DULAC-ROUGERIE